

# échos 78

Comité  
départemental de handball des  
Yvelines

7 passage Paul LANGEVIN  
78370 PLAISIR  
Tél. 01 30 54 09 60  
Fax. 01 34 81 19 52

Directeur de la publication :  
Patrick Chéhab

CDHBY-LPIFO-FFHB

N° 843

Du 15 mars 2011



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX SPORTS

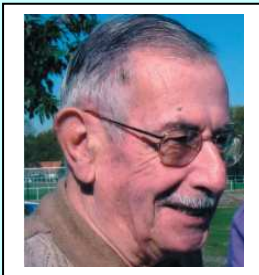
## LES ÉCHOS DU HANDBALL DES YVELINES

<http://www.comite78-handball.org/>  
[cdhby@comite78-handball.org](mailto:cdhby@comite78-handball.org)



**Yvelines**  
Conseil général

### ***Réné LECHARTIER nous a QUITTE***



Avec la disparition de René Lechartier (82 ans) c'est une page qui se tourne pour le petit monde du handball Yvelinois.

Secrétaire durant plus de trente ans de la section handball de l'A.S.Mantaise, alors à l'apogée de son histoire masculine, René avait aussi fait partie durant de longues années, sous les présidences de Jean Favre et Patrice Folliot, du conseil d'administration du comité en occupant durant plusieurs saisons le poste de Président de la C.O.C. Tâche qu'il assura avec compétence et dévouement à la satisfaction de tous.

En ces circonstances douloureuses le comité assure sa famille de sa reconnaissance et de toute son amitié.

### **3<sup>ème</sup> TOUR des INTER COMITE- FEMININ**

**Dimanche 13 mars à Carpiquet (14)**

<b>Yvelines – Calavados</b>	<b>15-24</b>
<b>Yvelines – Finistère</b>	<b>10-17</b>
<b>Yvelines – Somme</b>	<b>19-17</b>

- 1- Finistère**
- 2- Calvados**
- 3- Yvelines**
- 4- Somme**

**Les Yvelines sont qualifiés pour le 4<sup>o</sup>  
tour du 16/17 avril 2011**

### **Réunion des clubs du 78**

***Samedi 19 mars à 9h30***

*Salle de réunion  
Centre sportif Pierre de Coubertin  
78 Montigny le Bx*

#### **Ordre du jour**

- Infos sur la campagne du CNDS 2011
- Remise récompenses aux Clubs Labélisés
- Pot de l'amitié.

**WEEK-END DU 5/6 MARS 2011****FORFAITS****-12 Mixtes 4<sup>ème</sup> division**

**VERNOUILLET** forfait contre Sartrouville et Montigny

**BOUGIVAL** contre Houdan et Guyancourt

**-14 Féminines Honneur**

**AUBERGENVILLE-MONTIGNY FO-10**

**RESULTATS ERRONES****-16 Masculins 1<sup>ère</sup> division**

AS MANTES – BONNIERES 34-24

**-14 Féminines Honneur**

BEYNES – EHBC/MCHB 12-03

**RESULTATS NON COMMUNIQUEES****-12 Mixtes Honneur**

VERNOUILLET-HOUDAN 11-12

VERNOUILLET-EHBC/MCHB 11-15

EHBC/MCHB –HOUDAN 17-08

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES****+16 Masculins Honneur**

LOUVECIENNES – B. D'ARCY

**+16 Masculins 3<sup>ème</sup> division**

LOUVECIENNES – SOH/USV

**-16 Masculins 2<sup>ème</sup> division**

LOUVECIENNES – HOUDAN

**-14 Masculins 3<sup>ème</sup> division**

LOUVECIENNES – VELIZY

**-12 Mixtes Honneur**

LE PECQ – CELLOIS

**-16 Féminines Excellence**

ROSNY - PLAISIR

**RAPPEL****Annuaire fédéral page 106****5.3.1.2. Modalités de règlement**

Dans le cas d'une rencontre concernée par un règlement à effectuer par le club recevant, le règlement de la somme mentionnée au bordereau doit avoir eu lieu par chèque bancaire ou postal au plus tard quinze minutes avant le début du match. Si un chèque remis en règlement à un arbitre n'est pas honoré pour défaut de provision, le match est considéré comme perdu par pénalité par le club recevant qui a émis ce chèque, en outre l'instance

compétente (FFHB, Ligue ou Comité) règle la somme due à l'arbitre, puis facture au club concerné tant le montant de ce règlement qu'une pénalité financière égale au double de ce montant.

En cas d'absence de versement à un arbitre de la somme prévue sur son bordereau avant le début du match, la rencontre est considérée comme perdue par pénalité par le club à qui incombait le règlement (recevant), ce dernier étant en outre sanctionné d'une pénalité financière égale au montant des frais d'arbitrage et aux frais de déplacement de l'équipe visiteuse. Les arbitres doivent mentionner toute absence de règlement sur la feuille de match, faire signer les deux capitaines et le délégué s'il existe, puis quitter la salle avec la feuille de match, qui doit être envoyée par eux à l'instance compétente, FFHB, Ligue ou Comité.

Si un ou les deux capitaines refusent de contresigner cette mention, les arbitres doivent le préciser sur la feuille de match et adresser un rapport explicatif à l'instance qui les a désignés (FFHB, Ligue ou Comité).

A l'attention des arbitres Yvelinois,

Bonjour à tous,

Beaucoup de matchs des compétitions du 78 se déroulent en semaine (report, coupe des Yvelines), aujourd'hui nous n'avons pas à notre disposition un outil permettant de communiquer ses disponibilités en semaine.

Aussi, si vous pouvez et souhaitez officier en semaine, merci de bien vouloir me communiquer vos jours et horaires de disponibilités par mail : [cda@comite78-handball.org](mailto:cda@comite78-handball.org).

Vous en remerciant par avance.

Pierre-Olivier Levet  
Président CDA 78

↳ **REGLE du JOUR**

## LA SURFACE DE BUT

( Article 6:4 et 6:5 page 19 des règles du jeu du livret d'arbitrage)

Le ballon est considéré HORS JEU quand le gardien a le contrôle du ballon dans sa surface de but. (**remis en jeu par un renvoi**)

Le ballon reste EN JEU lorsqu'il roule sur le sol à l'intérieur de la surface de but. Seul le gardien est autorisé à le toucher et le ramasser\* ce qui met le ballon HORS JEU (**remis en jeu par un renvoi**)

Le ballon est HORS JEU dès qu'il s'immobilise sur la surface de but seul le gardien est autorisé à le ramasser\*. (**remis en jeu par un renvoi**)

La rédaction de ces deux articles du règlement a été modifiée pour plus de compréhension

\* Ceci sous réserve que le ballon n'ait pas été envoyé volontairement par un équipier du gardien (jet franc aux neuf mètres contre son équipe)

### Question du jour:

**L'exécution du renvoi non sifflé, le gardien ballon en main quitte sa surface de but et perd le ballon, un adversaire le récupère et marque . Décision de l'arbitre ?**

: - : - : - : - : - : - :

**Question de la semaine dernière** Le joueur exécute l'engagement, après le coup de sifflet de l'arbitre, au centre de l'aire de jeu, en mettant un pied sur la ligne médiane, l'autre devant cette ligne. Décision de l'arbitre ?

: \_ : \_ : \_ : \_ : \_ : \_

### Réponse :

**Jet franc contre l'équipe attaquante pour mauvaise exécution de l'engagement.** (Le joueur exécutant l'engagement doit se trouver au moins un pied sur la ligne médiane, l'autre pied sur ou derrière cette ligne et garder cette position jusqu'à ce que le ballon ait quitté sa main.) (article 10:3 page 27 des règles du livret d'arbitrage)

NDLR : L'engagement est exécuté au centre de l'aire de jeu avec **une tolérance** d'un mètre cinquante de chaque côté (article 10:3 page 27)

## C.D.J.A 78

Voir compte rendu du stage du 21-22-23 février en page 4-5-6-7 et 8 du présent Echos.

## COMMISSION TECHNIQUE

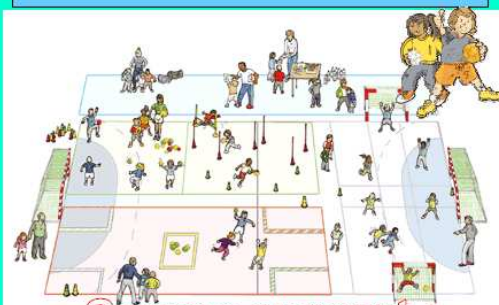


M  
A  
T  
I  
N  
E



T  
E  
C  
H  
N  
I  
Q  
U  
E

Séance animée par  
Emmanuelle KLEIN  
CTF 92



Groupe support :

- de 8 ans / - de 10 ans de Malakoff

**Thème de la séance :**  
utilisation de l'outil  
"Mes premiers pas"

RECYCLAGE  
3 moments  
pour le  
niveau  
"Animateur  
de  
Handball"

**Samedi 2 avril 2011**  
à 09h15

(de 09h15 à 12h00)  
au gymnase René Rousseau  
10 bis, avenue Augustin Dumont  
92240 Malakoff

Pour tous renseignements : CDHBHS 01 45 29 02 01



*cdhby*<sup>78</sup>  
Handball

## Stage Départemental Jeunes Arbitres 21,22 et 23 février 2011



COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES ARBITRES /CDJA  
COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL DES YVELINES

1) Encadrement :

**Séverine BOUHOURS** – Responsable de la formation- Agent de Développement Arbitrage 78  
**Nordine IDBIHI** – Conseiller de Jeunes Arbitres  
**Françoise DESPRES** – Aide à l'encadrement

2) Intervenant :

**Frédéric GUIRAO** – Arbitre G2

3) Effectifs : JA Départementaux + JA CLUB susceptibles d'intégrer le cursus de formation départementale

LABERGRI YASSINE - BONNIERES  
YOANN GILLET – BONNIERES  
LEO KAZMIERCZAZ –CA MANTES

EVA KAZMIERCZAZ – CA MANTES  
BRUGEL LUCAS –MAULE  
COACHE BERENGER – PLAISIR  
MATHIAS TOUTAIN –PLAISIR  
LAROYE DENIS – PLAISIR  
LAROYE DAMIEN – PLAISIR  
CARON QUENTIN – PLAISIR  
HUGGET NICOLAS - PLAISIR  
ROBERT BASTIEN – BEYNES  
SEROPIAN GILLES – LE PECQ  
GRAND MOURCEL MALCOM – LE PECQ  
BOURDEAU THOMAS – LE PECQ  
PIETTE BAPTISTE – CONFLANS  
LEFEVRE RAPHAEL – CONFLANS  
HELARY BAPTISTE – CONFLANS  
MILLET QUENTIN – CONFLANS  
DELAVOY DORIAN –CONFLANS

Absents excusés : Pierre Yves de poissy ; Mathieu Fiquet de voisins ; Louis Rerat Vallee et Félix Lelouche de CAO ASFF

#### 4) STRATEGIE DE STAGE :

##### Missions :

- Assurer le suivi de la formation des Jeunes Arbitres
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Confirmer le potentiel de binômes détectés en N-1 et N
- Evaluer la progression des jeunes arbitres
- Créer des liens entre les Jeunes Arbitres (différents échanges)
- Préparer les Jeunes Arbitres aux échéances proches : les quarts, les demi et la finale de Coupe Jeunes et le Grand Prix du Conseil Général...

##### Forme de fonctionnement :

##### THEORIQUE :

Très schématiquement, dans le cadre de leur formation, il est demandé aux Jeunes Arbitres de confirmer leur sensibilité à évaluer les **INTENTIONS** des joueurs afin de reconnaître et analyser les fautes, avec principalement une gestion appropriée de l'échelle des **SANCTIONS** (même faute/même sanction, cohérence, utilisation progressive ou adaptée de la sanction).

Un important travail est fait dans un second temps sur le **RAPPORT DE FORCE**. Les Jeunes Arbitres devront donc désormais détecter et mieux apprécier cette sensation, notamment dans le duel entre attaquant/défenseur.

Au cours de ce stage, l'accent a été essentiellement mis sur les sanctions disciplinaires, l'OMB et le duel attaquant/défenseur, dans le but évident de permettre aux Jeunes Arbitres de mieux apprécier les duels et de les gérer.

L'utilisation de supports vidéos aura été particulièrement plébiscitée par les Jeunes Arbitres, à travers :

- La diffusion du film « le jeune arbitre de handball », présentant les différents niveaux des ja.
- La présentation de séquences vidéos ou power- points sur l'OMB, les sanctions SPP et SPA et des duels attaquants/défenseurs...
- Les retours vidéo sur les séquences d'arbitrage réalisées lors de mises en situation de matchs entre Jeunes Arbitres.

Enfin, différents tests ont été proposés aux stagiaires afin d'affiner la connaissance du code, qui pour certains semble en partie assimilé, alors que pour d'autres, la découverte du code fut une grande première au cours du regroupement.

Il est rappelé régulièrement aux participants les 4 points fondamentaux de l'arbitrage :

- Protection du joueur
- Profit de la faute
- Continuité du jeu
- Communication (gestuel, coup de sifflet, placement-déplacement ...)



#### PRATIQUE :

Les Jeunes Arbitres se sont vus présenter différents ateliers leur permettant de travailler tour à tour la technique d'arbitrage, notamment la modulation, la coopération au sein du binôme, la gestuelle, les placements-déplacements mais aussi la lecture du jeu grâce à des mises en situations permettant de mettre en exergue les différentes fautes résultant des duels attaquants/défenseurs.



## 5) CONCLUSION DU STAGE

### **Pour les stagiaires :**

Il semblerait que le stage de cette année, première édition, se détache sensiblement des différents regroupements auxquels les JA aient participé jusqu'à lors.

Il en ressort une satisfaction générale, et font ressortir en grande majorité les éléments suivants :

### **Les points positifs :**

- ✓ Les quizz réalisés spécialement pour le stage
- ✓ La diffusion du film « le Jeune Arbitre de Handball »
- ✓ Le contenu du stage
- ✓ L'intervention de l'arbitre G2
- ✓ Les ateliers sur la modulation, placements-déplacements et l'appréciation des duels attaquants/défenseurs.
- ✓ Les différentes séquences vidéo
- ✓ La cohésion du groupe et la bonne ambiance Encadrants/Stagiaires
- ✓ Les entretiens individualisés
- ✓ Observation de tous les binômes

### **Les points à travailler :**

- ✓ Prévoir des équipes supports
- ✓ Temps perdu dans les déplacements (repas du midi, repas du soir, hébergement et gymnase-salle)
- ✓ Prévoir plus d'intervenants (pourquoi ne pas inviter un membre de la commission de discipline ?)

### **Pour l'encadrement :**

Le groupe s'est montré attentif, concerné et très impliqué durant ce stage, avec un réel esprit de cohésion.

L'utilisation de la vidéo semble être un point d'approche intéressant et particulièrement apprécié par ce groupe qui a exprimé une forte demande.

Nous envisageons à l'avenir de filmer certains binômes en conditions réelles lors d'une rencontre officielles afin de pouvoir travailler sur des analyses plus pertinentes lors des futurs regroupements.

Remerciements à Mr GUIRAO qui nous a fait l'amitié de venir partager quelques instants avec le groupe des JA départementaux.

6) BILAN GENERAL :

Un des objectifs de ce stage était de réunir les Jeunes Arbitres entre eux, qu'ils viennent d'un club ou d'un autre.

L'arbitre qui arrive dans un nouvel environnement aborde un match dans de meilleures conditions quand il est accueilli par des collègues ! (les meilleurs JA sont amenés à être désignés dans tout le département)

Il a été demandé à ces jeunes arbitres de faire preuve de savoir-vivre. En effet, il leur a fallu s'intégrer dans la collectivité et ne pas franchir les limites. Ces règles sont celles que l'arbitre doit respecter pour avoir la légitimité et le poids pour prendre les décisions nécessaires.

En ce qui concerne la progression et les objectifs de performance, chaque binôme a été reçu séparément pour convenir ensemble d'un plan de formation individualisé qu'il conviendra de suivre jusqu'à la fin de la saison.

D'un point de vue général, il a été difficile de travailler efficacement sur l'ensemble du groupe. Les écarts d'âge voir même de niveau pour certains étaient très diversifiés. Dans l'ensemble, il faut encore insister sur la gestuelle, les déplacements et la modulation du coup de sifflet. Ce sont des bases importantes dans l'arbitrage notamment pour se faire comprendre des joueurs. Il faut également travailler sur le repérage des occasions manifestes de but et l'application des sanctions disciplinaires. Le rôle 1<sup>er</sup> d'un arbitre est la protection du joueur.

Les accompagnateurs de club doivent absolument insister sur ces derniers points.

Au niveau de la connaissance théorique, on voit apparaître un net progrès. Les règles du jeu sont connues. Un petit bilan sera envoyé à leur responsable arbitrage de club.

Ce stage a eu pour but de relancer une dynamique positive autour de l'arbitrage chez les jeunes.

La CDJA va continuer à suivre ces jeunes arbitres sur les matchs officiels dans leur club, afin de continuer à travailler avec eux.

La CDJA remercie le club de Conflans pour la mise à disposition de leurs locaux ainsi que l'aide apporté par Pascal GUILLE dans l'organisation et les réservations.

Agent de Développement Arbitrage  
Responsable Formation  
Séverine BOUHOURS



# Fiche d'inscription

à retourner au CDHBHS - 9, allée Jacques Brel - 92240 Malakoff  
ou par mail : 2092000@handball-france.eu



Groupe support :  
- de 8 ans / - de 10 ans de Malakoff

Samedi 2 avril 2011

de 09h15 à 12h00 à Malakoff

**NOM :**

**Prénom :**

**Club :**

**Adresse :**

**Tél : Dom :**

**Port :**

**Adresse e-mail :**

M  
A  
T  
I  
N  
E  
E



T  
E  
C  
H  
N  
I  
Q  
U  
E



